

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-415048

ND: 44831

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

2579

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENAISSA AHMED

Date de naissance :

01.04.1943

Adresse :

Tél. :

0671 92 70 04

Total des frais engagés :

85780 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

07/10/

Nom et prénom du malade :

BENAISSA AHMED. R. 0671 92 70 04

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HHT

Antécédents

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

22 ULI. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 07/10/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
FLUER 3/10/2010	CSA EST EGO		250000	INP : 11111111111111111111111111111111 Rue 2, N°61, 1er Etage Tél: 09 22 91 07 62 - 06 04 11 11 11 INPE: 91170670
				مكتوب ملحوظ بخط اليد

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIEN NAGUIB Dr Naguib Nadia 334, Bd Cheg Daoura Oulfa Casablanca Tél: 05 20 00 25 95	08/10/2010	607,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H D G B	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411 I B	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553 I	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



08/10/2020

Casablanca, le :

296,70

BENAISSE Ahm

(3 × 98,90)

AMLOR 10

1 comprimé le matin, pendant 3 mois

149,00
79,00

TAHOR 10

1 comprimé le soir 1 jour sur 2,

CARDIOASPIRINE 100

1 comprimé à midi après le repas, pendant 3 mois

83,10
607,80

(3 × 27,70)

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

UT.AV : 0 5 2 3 P.P.V.
LOT N° : 1 2 1 6 5 9 8 9 0

UT.AV : 0 5 2 3 P.P.V.
LOT N° : 1 2 1 6 5 9 8 9 0

UT.AV : 0 5 2 3 P.P.V.
LOT N° : 1 2 1 6 5 9 8 9 0

TAHOR 10 MG 28 CPS

P.P.V. : 78DH00

6 118000 260340

98,90

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

Bilan Biologique

Le : 08/10/2020

Nom/Prénom : RENATO

- 5 -

Age:

Sexe : H F

Hématologie

- NFS
Plaquettes
VS
CRP
Hémoculture

Bilan lipidique

- Cholestérol total
 - Cholestérol HDL
 - Cholestérol LDL
 - Triglycérides

Groupage sanguin

- ABO
Rhésus
RAI

Bilan martial

- Fer sérique
 - CTF
 - Ferritine
 - Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
 - TCK
 - Fibrinogène
 - INR

Glucose

- Glycémie à jeun
 - Hyperglycémie par VO
 - Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
 - K⁺
 - Cl⁻
 - Ca⁺⁺
 - Phosphore
 - Mg⁺⁺
 - Bicarbonates (HCO₃⁻)
 - Urée
 - Crétatine
 - Acide urique

Autres

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
 - Bilirubine libre et conjuguée
 - Phosphatasées acides
 - Phosphatasées alcalines
 - Lactate Déshydrogénase LDH
 - Transaminases ASAT , ALAT
 - Gamma-GT
 - 5'Nucléotidase
 - CPK (Créatine Phosphokinase)
 - Troponine
 - Electrophorèse des protéines EPP
 - BNP

Sérologie et immunologie

- OVDRL-TRHA
 - Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
 - Hépatite C
 - Anticorps Anti-Hvc

Laboratoire GENELAB "Oum Rabin"
081020-072



BENAISSE Ahmed
D.N : 04/01/1943

Ionogramme urinaire

- Ca++
 - Phosphore
 - Na+
 - K+
 - Cl-
 - Urée
 - Crétatine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
 - ECBU
 - Antibiogramme

Res. Abduoh 0522 9310 G-03
BENAZZOUZ Roudha El Oule - Casablanca
Tel: 0522 9310 G-03 - Fax: 0522 9310 G-03
35051078 - 34709000688

Laboratoire Génétic M. BEN ABBAD Oum Rabia

BEN JELLOUN

Dr MEHD

ID:
D-naiss:
ans,

8-Oct-2020 10:58:06 Fréq. Card.: 65 BPM
Axes P-R-T: 47 3 35 Int PR: 165ms
Dur.QRS: 89ms QT/QTc: 350/362ms

